



La lettre de l'APPP

Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

N° 1 - 25 janvier 2018



Édito

Par François LEFEVRE

Nous sommes heureux de vous présenter ces nouvelles de l'APPP sous la forme d'une lettre. Elle est conçue pour vous, nos adhérents, afin que vous disposiez d'informations que nous espérons utiles et intéressantes :

- nouvelles de l'association, composition du bureau, délibérations du conseil et de l'assemblée ...
- activités programmées par notre association, modalités et inscriptions pour y participer...
- informations nautiques pertinentes, utilisation des mouillages, usages maritimes...
- expériences, trucs et astuces à faire partager...
- divertissements, chansons et poésies maritimes proposées par les uns ou les autres ...
- brèves nautiques et liens utiles ...

J'incite chacun à participer et à contribuer à ce bulletin en adressant vos sujets à l'équipe de rédaction ou en rejoignant celle-ci par l'intermédiaire de notre secrétariat :

secretariat@appp-pleurtuit.fr

Je souhaite longue vie, bon vent et bonne mer à ce bulletin, qu'il parvienne à chacun de nos adhérents avec sa cargaison de nouvelles précieuses, et qu'il trouve auprès de chacun d'entre vous toujours plus de lecteurs assidus, prêts à s'embarquer dans l'aventure en apportant vos contributions !



Le nouveau bureau

Par Guy ALBARET

Notre nouveau bureau a été nommé en conseil le 20 décembre dernier avec quelques nouveautés : François Lefèvre, entré au conseil lors de notre dernière assemblée générale, devient président, Alain Pontgélard devient vice-président adjoint, Patricia Liébot nous quitte appelée en d'autres lieux, remplacée dans sa tâche de secrétaire par Jean-François VALENTIN. Notre bureau se compose donc ainsi :

Président : M. François LEFÈVRE
Vice-président : M. Guy ALBARET
Vice-président adjoint : M. Alain PONTGÉLARD
Secrétaire : M. Jean-François VALENTIN
Secrétaire adjoint : M. Christian BOUCHARA
Trésorier : M. Pierre COMPAGNON
Trésorier adjoint : M. Gérard MARIAIS

Les différentes commissions ont également été réparties lors du conseil du 13 décembre, et comprennent une nouvelle commission chargée des questions touchant les mouillages :

Commission nautique : M. Claude SABAU

Commission Sous-préfecture/DTTM/EDF : MM. Guy ALBARET, Alain PONTGELARD

Commission photos/presse : M. Pierre LOISEL, Mme Joëlle DESOTEUX

Commission restauration : MM. Daniel HEMERY, Richard LECOINTE

Commission service des mouillages : M. Jean-François VALENTIN

Ouest France a d'ailleurs couvert l'évènement ! Voir l'article sur le web : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/pleurtuit-35730/les-plaisanciers-renouvellent-leur-equipage-5507359>



ATTENTION !

Retenez bien l'adresse électronique de notre association à utiliser dorénavant, pour tout contact :

appp@appp-pleurtuit.fr



Pour continuer à recevoir la lettre

Par Pierre Compagnon

La présente lettre de l'APPP n°1 est diffusée à un très large nombre d'adhérents et d'amis de notre association et nous espérons une parution assez fréquente pour vous tenir informés. Pour continuer à la recevoir, il est cependant nécessaire d'adhérer à l'association, ou de mettre à jour votre cotisation si vous êtes déjà adhérent. **Pour être adhérent, il suffit de remplir le formulaire situé in fine de cette lettre, de joindre un chèque de 13 euros, une photo d'identité et une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir votre carte d'adhérent.**

Si vous êtes déjà adhérent, et que vous ne vous êtes pas encore acquitté de votre cotisation annuelle, ne tardez pas à le faire en adressant votre chèque de 13 euros (avec votre carte et une enveloppe timbrée pour mise à jour) aussitôt que possible à votre trésorier 6 rue St Père 35730 Pleurtuit. Un grand merci à tous ceux qui nous rejoindront et à ceux qui feront l'effort de se mettre à jour. Pouvoir faire état de nombreux adhérents permet en effet à notre association de peser de toutes ses forces dans les instances où nous mettons en œuvre la raison sociale inscrite à nos statuts : **« Cette association a pour but de représenter les membres auprès des organismes officiels dans le but de défendre leurs intérêts et d'améliorer les services dans l'intérêt collectif. »**

Les activités programmées en 2018

Lors de notre conseil d'administration du 13 décembre, et dans la suite des débats de notre assemblée générale annuelle, les activités retenues pour l'année 2018 ont été confiées aux responsables suivants :

- Sortie Taden le samedi 19 mai, responsable Joëlle Desoteux,

- Sortie Chausey samedi et dimanche 9 et 10 juin, responsables Alain Pontgélard et Claude Sabau,
- Sortie ASLAM Granville, St Malo, St Cast, Plouer du jeudi 14 juin au lundi 18 juin,
- Sortie Fort Lalatte (anse des Sévignés) le samedi 14 juillet, responsable Gérard Mariais,
- Barbecue australien au Montmarin le samedi 4 août, responsable Joëlle Desoteux,
- Sortie pêche en septembre, responsables Alain Pontgélard et Claude Sabau.

Vous aurez donc noté que l'organisation d'une braderie nautique n'aura pas été retenue, encore cette année, comme le laissait présager les débats lors de notre dernière assemblée générale.

Nous prévoyons de vous informer par l'intermédiaire des prochaines lettres sur les dates et horaires précis de chaque activité, ainsi que sur leurs modalités d'organisation et inscription. Toutes les bonnes volontés sont naturellement les bienvenues et, si vous voulez donner un coup de main et apporter votre aide, vous pouvez prendre contact directement avec les responsables de chaque activité ou par l'intermédiaire de l'adresse électronique désormais en usage :

appp@appp-pleurtuit.fr

D'avance merci !



Travaux de canalisation dans la Rance

Par Guy ALBARET et Alain PONTGELARD

Naviguez avec précaution dans la zone de travaux !

Des travaux en Rance ont été décidés, il y a plus d'un an, pour assurer l'approvisionnement en eau de Saint Malo. Une canalisation existe déjà depuis environ trente ans entre la grève de La Gauthier au Minihic et Saint Jouan des Guérets sur la rive droite. Les besoins grandissants et le vieillissement de la première canalisation ont mené à la décision de doubler la canalisation existante.

Les travaux engagés au mois de décembre sont achevés pour la partie terrestre rive gauche. Les tuyaux sont soudés entre eux et tirés vers la rive droite. Ce très long tuyau est amarré sur une ligne de 75 pieux plantés dans la Rance afin de stabiliser l'ensemble et est suspendu par des flotteurs. Vers la fin du chantier ce tuyau sera immergé avec précaution en dégonflant les flotteurs pour poser l'ensemble sur le fond. Le tuyau sera ensuite ensouillé.

Ce chantier barre la Rance en travers avec 75 pieux plantés sur le fond restreignant temporairement ainsi les possibilités de navigation. Lors de l'immersion finale du tuyau, il est certain que la navigation sera provisoirement interdite durant quelques jours.

La fin des travaux est prévue en Mars, si tout se passe bien. Des aléas peuvent toujours se présenter comme cela est le cas actuellement pour l'écluse du barrage ...

DERNIERE MINUTE ! En raison des aléas météo et géologiques, le chantier enregistre des retards dans la pose des pieux, tandis que la construction de la ligne de tuyaux continue de progresser. Il faut donc changer de mode opératoire et le passage de la ligne dans le mouillage du Poriou entraîne un déplacement d'une quinzaine de bateaux, dont une dizaine appartenant à nos adhérents... L'APPP est en première ligne sur le dossier et reste vigilante pour informer nos adhérents, défendre leurs intérêts, et représenter à d'éventuelles réunions ceux qui ne pourraient s'y rendre.



Votre association met à la disposition de ses membres à jour de leur cotisation :

- 2 barnums (10 places assises et 65 places assises) participation 60 euros 3 jours.
- 2 survies classe 2 (6 places) participation 70 euros la semaine
- 1 chaise autonome de montée au mât (top climber) pas besoin d'un second équipier.(prêt gratuit)

Pour tout renseignement ou réservation, contactez Alain au 06 80 21 78 08



Trucs et astuces : Effet de pas et coup de fouet

Par Jean-François VALENTIN

C'est sans prétention que je propose ce petit article : comment l'effet de pas et le coup de fouet aident à manœuvrer. Ici, on va voir l'effet prépondérant du pas dans les manœuvres d'accostage.

Les pales d'une hélice ont plus d'effet dans le bas de la tranche d'eau que dans le haut à cause de la pression croissante. Dès lors, en marche avant et pour une hélice ayant un pas à droite, celle-ci a tendance à pousser l'arrière vers la droite, mais cela reste imperceptible tant qu'on a de l'erre car le couple de giration est tout de suite compensé par une très faible inclinaison de la barre. Par contre, si on bat énergiquement en arrière pour casser l'erre, on observe que le cul du bateau part généralement à gauche. On a le même résultat en embrayant un bon coup en arrière à partir de la position arrêtée.

Quant au coup de fouet, il consiste à battre avec force en avant de façon à envoyer les filets d'eau sur le safran incliné soit à droite soit à gauche. Les filets d'eau poussent alors l'arrière à gauche ou à droite. C'est donc un bon complément à l'effet de pas, à utiliser sans erre ou avec une légère erre en arrière, et il est courant de conjuguer les deux effets en manœuvre de port.

Classiquement, et en dehors de tous autres facteurs comme le courant, le vent ou les fonds, il est possible d'utiliser l'effet de pas pour une bonne manœuvre d'accostage. Ainsi, avec un pas à droite, un accostage bâbord est le plus facile à réussir et se pratique habituellement en

arrivant en ligne droite avec de la pointe (20 à 30° par exemple) par rapport au quai. A petite distance, stopper puis battre en arrière, ce qui aura pour effet de casser l'erre tout en collant l'arrière au quai. Il reste à contrôler avec la barre (le moins possible !) et à passer les aussières.

Si on doit accoster tribord, c'est un peu plus délicat, car l'effet de pas a tendance à écarter l'arrière du quai dès qu'on bat en arrière. Il faut donc imprimer une inertie de giration vers la gauche avant de battre en arrière et on a deux choix possibles : 1) soit arriver à assez vive allure et avec une forte pointe par rapport au quai (60° par exemple), mettre toute la barre à gauche (suffisamment à temps !) et stopper, puis battre énergiquement en arrière quand le cul part, en contrôlant la puissance en arrière pour que le bateau s'arrête bien parallèlement au quai, passer les aussières et s'aider de celles-ci pour se rapprocher si on est un peu loin (préférable à être trop près, avec risque de casser du bois !). 2) soit choisir d'arriver en avant très lente, avec peu de pointe (une dizaine de degrés). Dans ce cas, le passage en arrière en douceur permet de casser l'erre sans imprimer un effet de pas trop important, et on conserve un bon contrôle avec la barre. Passer les aussières et finir avec celles-ci.

En définitive, c'est surtout à partir des facteurs extérieurs que l'on déterminera le choix de la bonne manœuvre : encombrement du plan d'eau, courant, et bien sûr orientation et force du vent qu'il faut prendre en compte de toute façon dans chaque manœuvre. Celui-ci peut être collant ou décollant, et on se souviendra qu'il a toujours tendance à mettre le bateau en travers, dès que celui-ci est sans erre. Avec un fort vent décollant, il vaut donc mieux arriver avec de la vitesse selon le choix 1). Avec un vent faible ou collant, la manœuvre 2) peut être le bon choix.



Chanson pour les bords de Rance : Fleur de blé noir (Théodore Bautherel)

Par Jean-François VALENTIN

Nous vous proposons la chanson de cet auteur connu qui a eu son succès au siècle dernier, et notamment chez les marins. Ce qui doit nous plaire, c'est qu'elle évoque les bords de Rance. Voyez plutôt, et n'hésitez pas à en trouver l'air accessible en plusieurs enregistrements sur internet. Peut-être nos musiciens et chanteurs auront-ils envie de découvrir cette pièce et nous la faire connaître lors d'un prochain rassemblement ?

Paroles de la chanson Fleur De Blé Noir par Théodore Botrel

*Sur les bords de la Rance
Où j'ons vu le jour
J'ons la douce espérance
D'être aimé d'amour ;
Dans une métairie,
Comme aide berger,
Pour mieux voir ma jolie
Je me suis gagé... Ah !*

**R/ Nulle Bretonne
N'est plus mignone à voir
Que la belle
Que l'on appelle Fleur de Blé-noir !**

*C'est dans les blés, de même,
Par un soir doré,
Que je lui dis : "Je t'aime,
Toujours t'aimerai !"
C'est dans les blés encore
Qu'au doigt je lui mis,
Un quinze août dès l'aurore,
L'anneau des promis ! Ah !*

R/ ...

*Allons gâs et fillettes,
Fauchez les moissons*

*Non, non, nulle Bretonne
N'est si mignone à voir
Que ma Fleur de Blé-noir !*

*Lorsque je l'ons croisée,
Un soir, dans le blé,
Si blanche et si rosée
J'en fus aveuglé...
Et ma lèvre ravie
Murmura : "Bonsoir !
Salut à vous Marie,
La Fleur de Blé-noir !" Ah !*

R/...

*Car, les récoltes faites,
Nous nous épousons
Et puis, dans la nuit claire,
Tertous rassemblés
Nous danserons sur l'aire
Où l'on bat les blés Ah !*

*R/...
Vivant la vie heureuse
Que Dieu nous fera
Attendons la Faucheuse
Qui nous fauchera !
Quand vous verrez que tombe
Notre dernier soir
Semez sur notre tombe
Des fleurs de Blé-noir. Ah !*

R/...

Brèves nautiques et liens utiles

- **Des travaux importants ont lieu actuellement au Bec de la Vallée à Dinard** pour la remise en état de la cale. Débutés en octobre et interrompus pour les fêtes de Noël, ils ont repris en Janvier. La fin du chantier est prévue théoriquement en Février. Devant l'importance de ce qui reste à faire et les aléas de chantier (comme pour ceux en Rance) il est prudent de prévoir un petit délai supplémentaire.
- **Vérifiez régulièrement votre mouillage !** C'est la leçon qui ressort d'une note technique éditée par l'EDF et qui recense 19 intrusions ou stoppage de bateaux en ZI ou dans les filins du barrage pendant l'année 2017 (forte augmentation sur 2016). Une rupture d'amarres serait (probablement) à l'origine de 16 d'entre elles ...
- **La mutation du Mont Saint-Michel** : une vidéo recommandée par l'un de nos adhérents sur <http://www.dailymotion.com/embed/video/k3Sk8xdmuam96Ea6G7s>
- **En provenance de l'UNAN, un résumé intéressant sur l'actualité du nautisme** : https://www.unan.fr/userfiles/RdP_d%C3%A9c_2017.pdf
- **Quelques liens utiles** :
APPP Pleurtuit : <http://www.appp-pleurtuit.fr/>
UNAN Manche : <http://www.unan-manche.com/>
Marées à Saint-Malo : <http://maree.info/52>
Niveaux en Rance ; <https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/energies-renouvelables/hydraulique/edf-hydraulique-bretagne-normandie/l-usine-maremotrice-de-la-rance/naviguer-sur-la-rance>
- **Nos partenaires** : <http://www.appp-pleurtuit.fr/partenaires-appp-new.html>

Bulletin d'adhésion à l'APP

Merci de renvoyer ce bulletin d'adhésion à l'adresse mentionnée en bas de page, accompagné d'une photo d'identité pour votre carte d'adhérent (obligatoire), ainsi qu'une enveloppe timbrée avec votre adresse.

Votre carte d'adhérent vous fera bénéficier de réductions auprès de nos partenaires dont les coordonnées vous seront communiquées après votre inscription

DEMANDE D'ADHESION

Je soussigné : _ _

Adresse : _ _

Ville : _ _

Code postal : _ _

Téléphone : (Fixe)--

Mobile : _ _

Email :

Important : ce dernier nous aidera à limiter les frais postaux lors de l'envoi d'infos et en aucun cas ne sera communiqué à un tiers sans votre accord préalable.

Nom du bateau : _ _

Voilier /Moteur : **VM.**

Longueur : _ _ _ mètres

N° du mouillage :

Zone mouillage : Poriou Jouvante Montmarin Autre commune :

Demande à adhérer à l'association A.P.P.P. ci-dessus désignée et m'acquies de la somme annuelle de 13 Euros. (Chèque libellé APPP) que j'envoie à APPP , 9 chemin des clos fleuris, 35730 PLEURTUIT

Fait à : _ _ _ _ _ le :

Signature :